

Déclaration de la CFDT sur le point 1 à l'ordre du jour

« Consultation des membres du CSE sur les principes de fonctionnement et du respect des règles sanitaires au sein de l'établissement de GENNEVILLIERS dans le cadre de la période de crise COVID-19 »

La CFDT souhaite exprimer sa tristesse suite à l'annonce du décès de notre collègue Patrice Bigot, annonce qui a bouleversé le domaine ITS. La CFDT exprime toute sa sympathie à sa famille et ses proches.

La présentation de la Direction sur les principes de fonctionnement et sur le respect des règles sanitaires montre son réel souci de préserver au maximum la santé et la sécurité des salariés sur le site. Le service de santé au travail et le service HSE ont fait un travail important dans ce sens. Nous les en remercions.

Toutefois, le plan prévisionnel d'augmenter la capacité du site à 310 personnes ne devrait pas être vu comme une variable comptable à appliquer stricto sensu. Le télétravail est, et doit rester la norme pour les projets stratégiques et critiques. Le volontariat est une règle d'or qui doit être très clairement communiquée aux salariés par leur manager, sans pression ni culpabilisation. Ne pas insister sur ce point serait mettre en danger les salariés à l'heure où le pic de l'épidémie est attendu.

Nous déplorons fortement que la Direction n'interdise toujours pas l'usage des transports en commun. Le temps de la réflexion est révolu, il en va de la santé des salariés et de leurs familles. Nous demandons à nouveau la mise en place systématique de taxis ou de voitures de locations pour les salariés volontaires se rendant sur le site et ne disposant pas du permis ou de véhicule personnel.

La communication plus que maladroite faite par **certains** managers ou directeurs, et leur dogmatisme parfois trop éloignée de la réalité du terrain n'est pas admissible. Les couacs du début sur la mise forcée en RTT ou à contrario pour demander à des salariés pouvant travailler de chez eux de venir sur le site de Gennevilliers : tout cela ne contribue pas à rassurer. La Direction est soucieuse de la santé des salariés. Elle doit donc écouter les salariés qui sont ceux qui connaissent le mieux le terrain. La Direction doit amplifier le dialogue avec les salariés et leurs représentants : c'est la clé pour permettre de bien appliquer les consignes légitimes de sécurité.

Nous regrettons par ailleurs la montée en charge trop rapide des salariés admis sur le site. Fallait-il se précipiter ? N'était-il possible d'attendre quelques jours de plus pour bien définir le contenu réel du travail des uns et des autres et les possibilités de télétravail ?

Comme toujours, alors que les actionnaires se sont gavés et continuent à se gaver, la solidarité et les sacrifices sont toujours demandés aux mêmes. Des couacs et pressions des managers ont eu lieu. En début de semaine, nous avons demandé à la Direction de recadrer cela. La Direction semblait nous avoir écoutés ? Mais les faits parlent d'eux même : le bazar continu. Est-il vraiment absolument nécessaire de faire venir 310 personnes en plein milieu d'une épidémie mondiale alors que certaines activités ne sont que du pur business ? Est-il vraiment absolument nécessaire de faire venir 310 personnes dont une partie pourrait être en télétravail ? La CFDT émet de sérieux doutes. La santé des salariés doit **TOUJOURS** passer **AVANT** les considérations économiques égoïstes.

Malgré la qualité des règles de fonctionnement et des règles sanitaires établies pour le site de Gennevilliers, la CFDT émet un avis **DEFAVORABLE**.